

Émission : 12-01-2021

Mise à jour :

## Directive ministérielle DGAUMIP-016

Catégorie(s) :  
 ✓ Délestage  
 ✓ Guide aide à la décision  
 ✓ Éthique

### Guide d'aide à la décision pour le délestage d'activités cliniques

Première version

Expéditeur :	Direction générale des affaires universitaires, médicales, infirmières et pharmaceutiques (DGAUMIP) – Direction des services hospitaliers (DSH)
--------------	--



Destinataires :	Tous les établissements publics (CISSS, CIUSSS, établissements non fusionnés) : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Présidents-directeurs généraux (PDG) et directeurs généraux (DG);</li> <li>– Directeurs des services professionnels (DSP);</li> <li>– Directrices des soins infirmiers (DSI);</li> <li>– Responsables de la prévention et du contrôle des infections (PCI)</li> </ul>
-----------------	---

#### Directive

Objet :	Le délestage d'activités dans le cadre de la 2 <sup>e</sup> vague de pandémie de COVID-19 amène des dilemmes et des questionnements quant aux choix à faire et aux décisions à prendre. Ce guide d'aide à la décision vise à fournir des balises de réflexion et des critères communs d'analyse pour tous les dirigeants des établissements impliqués dans la prise de décision. Ce guide est un outil que le MSSS rend disponible aux établissements, mais n'en impose pas l'utilisation.
Mesures à implanter :	✓ Aucune nouvelle mesure à implanter. Les établissements sont invités à prendre connaissance du guide d'aide à la décision afin de les soutenir dans la planification du délestage d'activités.

#### Coordonnées des secteurs et des personnes ressources

##### Notes importantes :

Direction ou service ressource :	Direction des services hospitaliers
Document annexé :	✓ Guide d'aide à la décision pour le délestage d'activités cliniques

Nous ne pouvons vous garantir que vous avez en main la dernière version de la présente directive. Pour consulter les directives émises par le ministère de la Santé et des Services sociaux visitez le :

[msss.gouv.qc.ca/directives](https://msss.gouv.qc.ca/directives)

Original signé par

La sous-ministre adjointe,  
Lucie Opatrny

Lu et approuvé par

La sous-ministre,  
Dominique Savoie